



Gilles BUIS *Avocat à la Cour*

Formation personnelle :

Avocat au Barreau de Paris (2003)
Maîtrise en droit des affaires et fiscalité (Université Paris 2 – Assas) - 1980 :
Cours de l'Institut de droit des affaires (I.D.A)
Diplôme Universitaire de médiateur (IFOMENE DU1 + DU2)
Ecole de Médiation du Barreau de Paris

2003 : PRESTATION DE SERMENT ET CREATION DU CABINET GILLES BUIS.

Conseil et rédaction d'actes,
Contentieux judiciaire, négociations et médiation
Activité dans les domaines du droit de l'entreprise et particulièrement en :

- Propriété Intellectuelle, Publicité et marketing, achat d'espace, Internet
- Distribution, concurrence et commerce électronique
- Contrats
- Droit de la consommation

2015 : ACTIVITE DE MEDiateur : médiations conventionnelles et judiciaires.

Résolution des litiges en Droit des affaires, litiges contractuels, relations d'actionnaires

Parcours professionnel antérieur en entreprise :

- Responsable du département droit économique **Groupe CANAL+** : 2001 - 2002
- Directeur Juridique **SEGA France** : 1999 - 2000 :
- Directeur Juridique du Groupe **Leo Burnett Paris** (Groupe publicitaire) : 1993 - 1998
- Service juridique de **Saatchi & Saatchi** et de **Publicis**.

Activités extraprofessionnelles :

Publications professionnelles et grand public :

- La semaine Juridique, « Droit de la communication – Commerce électronique » LégiPresse, La Gazette du Palais, O1Net, Les Echos Business

Intervenant en formation en droit de la communication.

- Formations en entreprise
- Université, ESCP-EAP, ISCOM, IIM, COMUNDI (Promotion des Ventes), Lexposia, ...

Organisation d'un Colloque sur la médiation.

- Tribunal de Commerce de Paris (12/2015), « La médiation conventionnelle réussie »

Activités associatives :

Au Barreau de Paris :

- Commission ouverte MEDIATION, droit collaboratif, arbitrage (MARD),
- Commission Règlements extrajudiciaires des litiges (REL) à l'ACE
- Commission ouverte « nouvelles Technologies »

Extérieures :

- Membre honoraire et ancien administrateur de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (A.F.J.E.) :
 - o Membre actif et ancien responsable de la Commission « droit de la communication – commerce électronique » (100 juristes)
 - o Ancien responsable de la Commission « Juristes de PME – PMI » (230 juristes)
- Membre honoraire du Cercle Montesquieu,
 - o membre actif des commissions « Industrie Commerce » et « justice économique ».
- ClubSenat.fr